

COMITÉ DE PROGRAMMATION GAL Loire Beauce

Charsonville

5 juillet 2016



Le GAL Loire Beauce est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.

COMITÉ DE PROGRAMMATION

Charsonville



ORDRE DU JOUR

- I. Etat d'avancement du programme Leader Loire Beauce
- II. Validation de la procédure de sélection des projets et des règles concernant le bénévolat
- III. Avis d'opportunité sur les projets
- IV. Suivi des fiches action
- V. Actualités des projets
- VI. Questions diverses

I. Etat d'avancement du programme Leader Loire Beauce

- Convention GAL/Région/ASP en cours de signature → existence juridique officielle du GAL
- Attente du déploiement de l'outil de gestion OSIRIS pour Leader
- Formations FEADER + OSIRIS effectuées par l'équipe technique du GAL
- RDV de procédure avec la DDT, service instructeur



- Présentation des dossiers uniquement en avis d'opportunité :



Nouveau passage pour programmation avec les montants exacts après signature convention

Pas de convention attributive d'aide et de paiement pour les porteurs de projet sans outil de gestion...



I. Etat d'avancement du programme Leader Loire Beauce



Fiche Action		Estimation enveloppe allouée	Montant FEADER avis opportunité actuel	Montant FEADER avis opportunité potentiel	Nombre de dossiers déposés
Un réseau prospectif durable	1	100 000 €		43 360 €	1
Efficacité énergétique	2	130 000 €		55 482 €	2
Continuités écologiques et consommations responsables	3	90 000 €			
Agriculture durable	4	100 000 €	43 453 €	43 453 €	1
Culture	5	130 000 €	120 020 €	125 140 €	3
Coopération interterritoriale et transnationale	6	200 000 €		34 751 €	4
Animation et fonctionnement du GAL	7	250 000 €		43 476 €	1
TOTAL		1 000 000 €	163 473 €	345 663 €	12



Montants estimatifs, la maquette sera affinée lors de la programmation
Les ajustements éventuels seront alors effectués

II. Validation de la procédure de sélection et des règles concernant le bénévolat

- Nécessité d'assurer une égalité de traitement des porteurs et une transparence

- Nécessité de mieux cadrer le rôle de chaque instance pour optimiser le temps des 2 réunions (objectifs différents et complémentaires) sans faire perdre l'intérêt des membres au sein de chaque instance :
 - COPIL : vrai rôle en amont / vigilance pas de remise en cause systématique (propositions à débattre)
 - COPROG : pas une simple caisse d'enregistrement / sans refaire la même réunion et l'ensemble des débats





COFIL	
Rôle / objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Questionnement sur le projet pour préparer le débat▪ Avis « technique » donné via la grille : sur la base de ses compétences en tant qu'acteur du territoire ou son ressenti de citoyen = mettre en avant les atouts, points de vigilance, questions, préconisations
Etapes de sélection	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation technique du projet▪ Remplissage de la grille par critère : échanges et inscription commentaire par critère - synthèse de l'analyse (suppression de la note)▪ Apports complémentaires de l'animatrice en fonction des questions (sur la base du dossier détaillé)
Pièces fournies	<ul style="list-style-type: none">▪ Grille de sélection + rappel stratégie et objectifs fiches action▪ Fiche pré-projet + argumentaire du porteur sur la contribution du projet aux critères
Forme de l'avis	<ul style="list-style-type: none">▪ Avis : favorable / réservé / ajourné▪ Synthèse des commentaires- Atouts- Points de vigilance- Préconisations- Questions- Points de débat↳ Rendu par écrit : tableau de la synthèse sur la fiche projet (rédaction de grille complétée)↳ Rendu oral : désignation d'un rapporteur au COPROG lors de chaque COFIL

COPROG	
Rôle / objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débat sur le projet pour préparer le vote de chacun ▪ Sur la base : <ul style="list-style-type: none"> - de la présentation technique - de l'avis du COFIL - des arguments du porteur
Etapes de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation technique du projet ▪ Restitution de l'avis COFIL par un rapporteur ▪ Intervention du porteur de projet : Réponse à l'analyse en maximum 4 diapos / 5 mn (réponse aux questions, prise en compte des points de vigilance et préconisations) <i>Absence d'interruption jusqu'à ce point</i> ▪ Echanges avec le porteur de projet ▪ Débat entre membres du COPROG et vote <i>Temps maximal global 30 mn</i>
Pièces fournies	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guide pratique du membre du comité de programmation ▪ Fiche pré-projet avec avis COFIL
Forme de l'avis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avis : favorable / réservé / ajourné ▪ Ajout d'éléments nouveaux ou modificatifs du COPROG dans la grille si besoin → élément transmissible au porteur de projet ▪ Compte rendu du comité de programmation : organisation de la trame de restitution en synthèse des échanges en présence du porteur de projet - synthèse des débats avant vote (rédaction non nominative)

II. Validation de la procédure de sélection et des règles concernant le bénévolat



- Le bénévolat d'un point de vue règlementaire :

Possibilité règlementaire de l'inclure dans les apports en nature sur la base d'un nombre d'heures x un montant horaire

L'autorité de gestion et l'organisme de paiement /contrôle estiment que leur inclusion est un facteur de risque pour les dossiers :

- Uniquement contrôlable et justifiable
- Coût horaire SMIC probablement imposé

- Le bénévolat, selon l'analyse technique du GAL :

Peut permettre d'aider les porteurs de projet privés à finaliser leur financement en incluant des apports en nature de bénévolat sur leur part d'autofinancement

Ne doit pas être démesuré

Ne doit pas être un risque pour le porteur de projet d'avoir à rembourser sa subvention en cas de contrôle → vigilance nécessaire

- Proposition du **COFIL** (après de longs échanges) :

Le bénévolat doit être considéré comme un élément facilitateur d'accès à un financement public, si la structure porteuse a des difficultés à réunir 20% de fonds propres ET que le projet repose fortement sur l'implication de bénévoles.

Son inclusion sera alors étudiée au cas par cas lors de l'analyse des projets, notamment :

- Justification de la nécessité/volonté d'inscrire du bénévolat
- Tâches effectuées : missions quantifiables et justifiables – priorité à des tâches plutôt exceptionnelles sur le projet que celles menées couramment
- Part raisonnable au vu du projet (maximum 20% mais peut être encore beaucoup sur un projet)

La structure porteuse sera fortement avertie, par l'équipe technique du GAL, de la nécessité de pouvoir justifier le temps dédié et du risque existant en cas de contrôle.



COMITÉ DE PROGRAMMATION
Charsonville



III. Avis d'opportunité sur les projets



Animation et fonctionnement du GAL – *Pays Loire Beauce*



ETAPE 1 : Présentation technique

Fiche action 7 : Animation et fonctionnement du GAL

1 ETP dédié à Leader :

- 0,8 ETP → chef de projet Leader (animation et supervision gestion)
- 0,2 ETP → gestionnaire Leader

Frais directs et indirects liés aux agents : communication, formation, cotisation, déplacements, restauration, hébergement

De novembre 2015 à décembre 2016

Animation et fonctionnement du GAL – Pays Loire Beauce



Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux + 15% coûts indirects	52 205,54 €	LEADER (80%)	43 476,43 €
Communication, formation, cotisation	900 €	Autofinancement (20%)	10 869,11 €
Frais déplacement, hébergement restauration	1 240 €		
TOTAL	54 345,54 €	TOTAL	54 345,54 €

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Favorable

ETAPE 3/4 : Echanges avec le porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres

Animation du programme d'actions Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 1 : Présentation technique

Fiche action 1 : Réseau prospectif durable

Type d'action éligible : Structuration d'une démarche de transition énergétique et écologique

1 ETP dédié

Outils de communication

De mai 2016 à avril 2017

Objectifs :

- Mettre en œuvre les actions notamment celles portées par le Pays
- Coordonner l'ensemble des temps de sensibilisation, d'information et de formation
- Assurer l'appropriation de la démarche, par l'ensemble des acteurs et habitants du territoire
- Mettre en réseau des porteurs de projets et acteurs locaux concernés dans le cadre d'un Collectif Climat
- Suivre et évaluer le programme d'actions



Animation du programme d'actions Agenda 21/Plan Climat Energie
Territorial – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 1 : Présentation technique



Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux dont 15% coûts indirects	42 500 €	Pays Loire Beauce (20%)	2 390 €
Communication	11 200 €	Leader (80%) :	45 400 €
		Contrat Régional de Pays	8 960 €
TOTAL	56 750 €	TOTAL	56 750 €

Animation du programme d'actions Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Structuration de la démarche sur la base d'un programme d'actions fruit d'une forte concertation
Points de vigilance	
Questions	
Préconisations	
Points de débats	



Animation du programme d'actions Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



Elaboration d'une étude InterSCoT « mobilités et déplacements » – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 1 : Présentation technique

Fiche action 6 : Coopération interterritoriale et transnationale
Accord de partenariat : Coopération mobilité durable avec le GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne et l'agglomération Orléans Val de Loire

Echelle adaptée pour la prise en compte de la mobilité liée à l'organisation des transports et l'attractivité de l'agglomération orléanaise

Objectifs :

- Lot 1 : Capitaliser les connaissances à l'échelle des territoires de Pays
 - Lot 2 : Analyser les interactions et dysfonctionnements
- ➔ En retirer la stratégie et les actions à mettre en place



Elaboration d'une étude InterSCoT « mobilités et déplacements » – Pays Loire Beauce



ETAPE 1 : Présentation technique

Mise en place d'un groupement de commandes 3 Pays/agglo
Choix du prestataire le 25 juin → actualisation des montants

Coût global : 150 000 € (Lot 1 : répartition entre les 3 Pays – Lot 2 : répartition entre les 4 partenaires)

Coût à charge Pays Loire Beauce : 42 225,50 €

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Prestation d'étude	42 225,50€	Leader (71,58 %) :	30 225,50 €
		Contrat Régional de Pays (28,42%)*	12 000 €
TOTAL	42 225,50 €	TOTAL	42 225,50€

*montant minimal de contribution de la Région Centre – Val de Loire
(demande en cours)

Elaboration d'une étude InterSCoT « mobilités et déplacements » – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Echelle choisie Partenariat avec l'agglomération Orléans - Val de Loire
Points de vigilance	Articulation avec les différentes échelles des Autorités Organisatrices de Transport et collectivités avec compétence mobilité
Questions	Prise en compte des enjeux de coworking ? Prise en compte des enjeux fret/marchandises ? Quelle communication des résultats : une restitution publique est-elle envisagée ? Coût global - répartition par partenaires
Préconisations	Demander au bureau d'études de réfléchir aux enjeux de coworking
Points de débats	



Elaboration d'une étude InterSCoT « mobilités et déplacements » – *Pays
Loire Beauce*

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



Projet de coopération « participation des habitants à l'aménagement durable du territoire »

Fiche action 6 : Coopération

Type d'action éligible : Urbanisme et aménagement durable avec le GAL Forêt Orléans Loire Sologne

Objet :

Ensemble d'actions permettant de mobiliser les acteurs du territoire sur les questions d'urbanisme et aménagement durable (notamment les habitants)

Initiative ID en Campagne entre les 3 Pays, le CAUE 45, l'ESAD et l'Université d'Orléans

Objectif : En parallèle de l'élaboration du SCoT (document règlementaire d'urbanisme), diffuser une culture de l'urbanisme et l'aménagement durable vers les habitants du territoire

Dates de réalisation : Janvier 2016 à décembre 2017



Projet de coopération « participation des habitants à l'aménagement durable du territoire »



Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines – *CAUE*

Objectif :

Former des personnes relais à même de participer au débat public (élaboration des documents d'urbanisme) autour des thématiques :

- Économie du foncier et intensification urbaine
- Lisières villageoises et limites urbaines
- Nature dans les bourgs
- Centralités et déplacements

Cibles : conseils de développement, associations, habitants

Objet : 8 réunions avec intervenants et/ou visites de terrain – une trentaine de participants

Dates de réalisation : Janvier 2016 à décembre 2017



Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines –
CAUE



ETAPE 1 : Présentation technique

Plan de financement prévisionnel (estimatifs)

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Préparation maquettes pédagogiques et supports encadrement	7 700 €	Autofinancement (20%)	4 156 €
Impression supports	3 000 €	Leader (30%) :	6 234 €
Animation rencontres et ateliers	3 080 €	Région - ID en campagne (50%)	10 390 €
Location de car	2 000 €		
Rémunération conférenciers	4 000 €		
Communication	1 000 €		
TOTAL	20 780 €	TOTAL	20 780 €

Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines – CAUE

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Echelle d'intervention Transversalité de la démarche
Points de vigilance	Coûts des intervenants Donner un vrai rôle aux ambassadeurs et une reconnaissance
Questions	Contenu précis des réunions et intervenants Contenu des malettes Quelle reconnaissance est prévue (attestation de formation ?)
Préconisations	Bien prévoir leur rôle pour la suite (et les moyens)
Points de débats	



Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et
paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines –
CAUE

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire – CAUE

Objet :

Mise en place un outil web collaboratif dédié à l'aménagement du territoire :
Partage des contenus pour une valorisation globale de l'initiative

Alimentation par le CAUE, les agents de Pays et les autres partenaires

Deux niveaux d'accès : restreint et grand public

Cibles : grand public

Dates de réalisation : Janvier 2016 à décembre 2017



Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire – CAUE

ETAPE 1 : Présentation technique

Plan de financement prévisionnel (estimatifs)

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Ouverture d'un groupe de travail et pérennisation	4 000 €	Autofinancement (20%)	3 590 €
Formation des agents à la plateforme collaborative	2 400 €	Leader (30%) :	5 385 €
Alimentation et gestion de la plateforme	11 550 €	Région - ID en campagne (50%)	8 975€
TOTAL	17 950 €	TOTAL	17 950 €



Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire – CAUE

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Proposition d'un accès public Echelle d'intervention
Points de vigilance	Assurer une bonne diffusion vers le grand public/habitants
Questions	Pourquoi un accès restreint ?
Préconisations	Avoir un bilan de la plateforme (suivi du contenu, du nombre de consultation...) Relais de l'information via le site des communes
Points de débats	



Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire – CAUE

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable

Université d'Orléans (laboratoire de recherche CEDETE)



Objet :

Travail de recherche sur la qualification d'espaces vécus de 4 territoires ruraux et périurbains (Beauce, Sologne, Val de Loire, Forêt d'Orléans)

- Identification de lieux signifiants d'un développement durable sur la base d'enquêtes – entretiens avec des habitants
- Cartographie/recensement des lieux porteurs d'un développement durable et des usages
- Restitution

Dates de réalisation : Août 2016 à décembre 2017

Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable
Université d'Orléans (laboratoire de recherche CEDETE)

ETAPE 1 : Présentation technique

Plan de financement prévisionnel (estimatifs)

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
Frais salariaux Enquêtes, entretiens (étape 1)	7 220	Région - ID en Campagne	5 132
Frais salariaux Inventaire, cartographie (Étape 2)	2 166	Programme Leader (40 %)	5 132
Frais salariaux Restitution (Étape 3)	1 444	Autofinancement	2 566
Frais de transport	500		
Frais d'impression	1500		
TOTAL	12 830	TOTAL	12 830



Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable –
Université d'Orléans (laboratoire de recherche CEDETE)

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Nouvelle perception Lien recherche - terrain
Points de vigilance	Valoriser/capitaliser ce travail de recherche de manière à se l'approprier dans le concret
Questions	Précisions sur les lieux d'enquêtes Précision sur la méthodologie
Préconisations	
Points de débats	



Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable
Université d'Orléans (laboratoire de recherche CEDETE)

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



ETAPE 1 : Présentation technique



Fiche action 5 : Culture et dialogue

Type d'action éligible : projet d'action culturelle favorisant le lien sur le territoire, diffusant les messages de la transition et/ou valorisant le patrimoine et les paysages

Objet

Proposition d'une itinérance artistique en bord de Loire (intégrée au sein d'un vaste projet de la source à l'estuaire de la Loire – itinérance par tronçons)

Objectifs

Proposer un ensemble de spectacles et ateliers en s'appuyant sur les acteurs locaux et favorisant le lien vers et entre les habitants

3 escales du 25 août au 5 septembre :

- Meung sur Loire – Fête du Pont
- Lailly en Val avec l'EHPAD
- Saint Ay

(En chemin : corne des pâtures...)

ETAPE 1 : Présentation technique

Plan de financement prévisionnel (estimatifs)

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Salaires artistes	4 860,00 €	Office du tourisme	500,00 €
Salaires production...	1 440,00 €	EHPAD	500,00 €
Déplacements	765,00 €	Les Jardins d'Olivier	300,00 €
Communication	287,00 €	Autofinancement	300,00 €
Restauration	648,00 €	Les 3 communes	1 280,00 €
		Leader	5 120,00 €
TOTAL	8 000,00 €	TOTAL	8 000,00 €

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Originalité Vue/perception extérieure de notre territoire ligérien Inscription dans un projet global mais avec une véritable adaptation au territoire
Points de vigilance	
Questions	En quoi les ateliers poursuivent bien les objectifs du développement durable ?
Préconisations	Avoir une véritable valorisation du projet global pour mettre en exergue la diversité des territoires ligériens (quels rapports au fleuve ?)
Points de débats	



Les Jardins du Fleuve – *Compagnie Tribalt*

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



du 26 Août au 4 Septembre 2016
en Pays Loire Beauce

Les spectacles

Vendredi 26 Août 18h30 - Meung-sur-Loire - Le Mail
«Les oiseaux ont leurs mots à dire»

Samedi 27 Août 14h30 - Meung-sur-Loire - Le Mail
«Les oiseaux ont leurs mots à dire»

Dimanche 28 Août 16h00 - Lailly en Val
EHPAD Château Fontpertuis
«Sève qui pleut»

Mercredi 31 Août 14h30 - Lailly en Val
«Murmure» - le long de l'Ardoux
départ chemin des Grivelles

Vendredi 2 Septembre 20h45 - Baule
La guinguette Ligérienne 'La Corne des Pâtures'
«Tous les chemins mènent au jardin»

Dimanche 4 Septembre 14h45 - Saint Ay
Camping de la Fontaine de Rabelais
«Les oiseaux ont leurs mots à dire»



« Les oiseaux ont leurs mots à dire »

Qu'ils soient appréciés pour leur sagesse cachée ou savourés pour leur humour et leur part de rêve, ces contes embarquent petits et grands pour un fantastique voyage dans l'imaginaire des hommes.

« Murmure »

Un bout de temps, une promenade qui inspire, un bout de chemin qui a des choses à dire, l'écho des petites et grandes histoires, depuis le commencement des temps...



« Sève qui pleut »

Une relation fraternelle entre l'humain et l'arbre.

Dans ce spectacle, construit comme une «histoire à tiroirs», 3 époques et 3 histoires s'entrecroisent. Un spectacle associant poésie, conte, musique et danse aérienne.

« Tous les chemins mènent au jardin »

Contes de sagesse et folles mélodies de saison. Raphaël a dans son panier des histoires à partager, Nikolaus, lui, cultive les sons, mélodies et gammes étranges où légumes et outils du jardin s'invitent.



Les ateliers

Jauge limitée à 15 participants par atelier

Vendredi 26 Août 16h00 - Meung-sur-Loire - Le Mail
«initiation à l'art du conte et musique verte»

Samedi 27 Août 16h00 - Meung-sur-Loire - Le Mail
«initiation à l'art du conte et musique verte»

Lundi 29 Août 10h00 - Lailly en Val
EHPAD Château Fontpertuis
«A voix haute: Choeur de lecteurs»

Lundi 29 Août 15h00 - Lailly en Val
EHPAD Château Fontpertuis
«Chants traditionnels»
à partir répertoire musique de l'Est

Lundi 29 Août 17h00 - Lailly en Val
EHPAD Château Fontpertuis

«Initiation à la musique verte» à partir de légumes et outils du jardin

Mardi 30 Août 10h00 - Lailly en Val
EHPAD Château Fontpertuis
«A voix haute: Choeur de lecteurs»

Mardi 30 Août 10h00 - Lailly en Val
EHPAD Château Fontpertuis
«Initiation à l'art du conte»

Spectacles et ateliers gratuits

Renseignements OT Val des Mauves: 02 38 44 32 28 - www.tourisme-valdesmauves.fr

(inscription conseillée pour les ateliers)



La Compagnie du Théâtre des Chemins présente
Une itinérance artistique le long de la Loire

Spectacles et Ateliers
 du 26 Août au
 4 Septembre 2016



Infos:
www.theatredeschemins.org

Cie du Théâtre
 des Chemins

crédit photos: Lisa Boniface - Michel Leynaud

Les Jardins du Fleuve
Une itinérance artistique le long de la Loire
 2013 - 2017
www.theatredeschemins.org

Locations marked on the map: Nantes, Estuaire, Tours, Orléans, Nevers, Mont Gerbier de Jonc, Saint-Etienne.

Logos at the bottom: European Union, Région Centre, Loire-Auvergne, Loire-Normandie, Loire-Val, Citi, Trib'Alin, Cie du Théâtre des Chemins.

crédit photo: Thierry Weber - www.theatredeschemins.org



La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public
sur 23 communes – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 1 : Présentation technique

Fiche action 2 : Efficacité énergétique

Type d'action éligible :

Objet

Réalisation par un bureau d'un diagnostic :
Etat des lieux opérationnel avec préconisations de performance
globale
Analyse stratégique à l'échelle du territoire

Objectifs

Accompagner les communes dans la maîtrise de l'éclairage
public

Délais

Mars à novembre 2016



La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public
sur 23 communes – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 1 : Présentation technique

Plan de financement prévisionnel

Année 2016 (sur justificatifs)

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Prestation d'étude	67 503,60 € TTC	ADEME (60%) Leader (40%)	40 502,16 € 27 011,44 €
TOTAL	67 503,60 €	TOTAL	67 503,60 €



La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public sur 23 communes – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Mutualisation de l'étude Choix d'un bureau d'études répondant bien aux besoins des collectivités
Points de vigilance	Implication des communes à la suite du diagnostic
Questions	Les autres communes sont-elles toutes déjà engagées dans une démarche de maîtrise des consommations d'éclairage public ?
Préconisations	Diffuser largement les résultats et de manière adaptée pour les communes S'assurer de l'existence et en informer les collectivités des dispositifs de financement pour les investissements
Points de débats	



La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public
sur 23 communes – *Pays Loire Beauce*

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



- Développement des "éco-défis des commerçants et artisans" sur le Pays Loire Beauce – *Chambre des Métiers et de l'artisanat*

ETAPE 1 : Présentation technique

Fiche action 2 : Efficacité énergétique

Type d'action éligible : Diffusion de pratiques durables et notamment d'économies d'énergie vers les entreprises

Objet

Sensibilisation et Valorisation des entreprises s'engageant dans des défis thématiques liés au développement durable (déchets, énergie, transport, écoproduits...)

Déclinaison d'une méthodologie expérimentée sur d'autres territoires : prospection, accompagnement des entreprises et choix des défis, suivi labellisation, valorisation des actions

Délais

Juillet 2016 à mars 2019 (demande de financement sur année 2 et 3 : mars 2017 à mars 2019)

Objectifs

Susciter et faire connaître les pratiques durables dans les petites et moyennes entreprises pour créer un émulation
(25 entreprises année 2 et 35 entreprises année 3)



- Développement des "éco-défis des commerçants et artisans" sur le Pays Loire Beauce – *Chambre des Métiers et de l'artisanat*



ETAPE 1 : Présentation technique

Plan de financement prévisionnel (estimatifs)

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Kit de communication à destination des entreprises labellisées	6 310,00 €	Autofinancement (36%)	16 014,99 €
		Leader (64%)	28 471,09 €
Animation du projet pendant 2 éditions (144 j)	38 176,08 €		
TOTAL	44 486,08 €	TOTAL	44 486,08 €

- Développement des "éco-défis des commerçants et artisans" sur le Pays Loire Beauce – *Chambre des Métiers et de l'artisanat*

ETAPE 2 : Avis du COPIL

Avis global	Choix de se prononcer après réception des compléments d'informations : 2 favorables -
Atouts	Sensibilisation des entreprises
Points de vigilance	
Questions	<p>Précisions sur le nombre d'entreprises, les applications concrètes, la durée de l'engagement</p> <p>Qu'entend-on par labellisation - en quoi consiste t-elle ? : critères (face à la diversité des entreprises), objectifs, quelle reconnaissance , véritable engagement ou simple action commerciale ?</p> <p>Quels bénéfices/motivations pour les entreprises ?</p> <p>Lien avec la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)</p>
Préconisations	
Points de débats	



- Développement des "éco-défis des commerçants et artisans" sur le Pays Loire Beauce – *Chambre des Métiers et de l'artisanat*

ETAPE 3 : Intervention du porteur de projet

ETAPE 4 : Echanges porteur de projet

ETAPE 5 : Débat entre les membres du comité



COMITÉ DE PROGRAMMATION *Charsonville*



IV. Suivi des fiches action



Fiche action 1

Projets déposés :

Animation du programme d'actions Agenda 21 / Plan Climat Energie Territorial

En réflexion : Cycles de conférences

Fiche action 2

Projets déposés :

Diagnostic mutualisé de l'éclairage public

Eco-défis des artisans et commerçants du Pays Loire Beauce

En réflexion :

Fiche action 3

Projets potentiels :

En réflexion :

Gaspillage alimentaire (élaboration d'un cahier des charges)

Gestion différenciée des espaces publics et privés –rencontre partenaires)



Fiche action 4

Projets déposés :

Labellisation de couverts herbacés sauvages en plaine céréalière

Projets potentiels :

En réflexion :

Agriculture et changement climatique (rencontre partenaires potentiels)

Fiche action 5

Projets déposés :

Envolées de Lettres du Pays

Corne des Pâtures

Jardins du fleuve

Fiche action 6

Projets déposés :

Participation à l'aménagement durable (3 projets) Mobilité durable (étude interScoT)

Projets potentiels : Valorisation Jardins du Fleuve

En réflexion :

Coopération Loire



COMITÉ DE PROGRAMMATION

Charsonville



V. Actualités des projets



- Envolées de Lettres du Pays

106 lettres collectées du territoire et des alentours

Tenue des « Lettres semées en bouquet »

Récolte des lettres moissonnées jusqu'au 21 décembre 2016

www.lettresdupays.com

- Corne des Pâtures

Ouverture du 3 juin au 10 septembre

Programme sur : www.lacornedespatures.com

- Labellisation de couverts végétaux sauvages :

Choix du mélange en comité scientifique

Site en cours d'identification : 8 bordures et 3 pylônes

Semis en septembre



COMITÉ DE PROGRAMMATION

Charsonville

VII. Questions diverses



Dates

Comité de programmation fin septembre/début octobre
(COFIL 3 semaines avant environ)